

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

Nº M21- 074991

Optique *127760* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *392* Société : *Retraité*
 Actif Pensionné(e) Autre : *Retraité*
 Nom & Prénom : *Louafengi Yamna*
 Date de naissance : *1958*
 Adresse : *Hay Lalla Aicha Bc 1 n° 13*
 Tél. *0661866812* Total des frais engagés : *1373,00 Dhs*

Cadre réservé au Médecin

DR. JAAFARI Zineb
 Médecin Généraliste
 Bloc 20 N°16 Lalla Maryem - Casa
 Tél. 05 47 00 97 89

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : *21/09/2013*

Nom et prénom du malade : *Time Yamna Benifendi*

Age : *65ans*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : *rhumatisme*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *05/10/2013* Le : *05/10/2013*

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/09/2023	Actes	100	1500	Dr. Zineb Médecin BLOC 20 N°10 Dr. la Maryem Tél. 05 47 00 07 89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE 10 MARS Bd. Driss El Harti, Hay Salama 3 Sidi Othmane - Casablanca Tél.: 05 22 57 71 68	21/09/23	1223,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of the upper and lower dental arches with numbered teeth from				

Dr. Zineb JAAFARI

Médecine Générale
Médecine de Famille
Diplôme Universitaire de diabetologie
Surveillance de la grossesse

PPV: 86DH40
PER: 06/26
LOT: M2012

7 Comprimés pelliculés



Omiz 20mg
28 gélules

6 118000 092438

LOT: 4889
PER: 11/25
PPV: 81DH40

meilleur difficile

LOT: 2806WAA
PER: 01/2024
PPV: 81,00 DH

Casablanca le 26/09/2023

PHARMACIE 10 MARS

851, Bd. D. A. El Hadi, Hay Salama 3

Casablanca

Sidi Othmane

Tél: 0524 57 71 68

Mr et Mme Boujemdi

94,40
x 61 | - levotirox 100ug

Maphar
Bd Alkrima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg
B/25 CP
P.P.V: 37,50 DH

6 118001 182909

33,50
x 17

2 | - Hydrocortisone Ronse 10g

82,00

3

14,20

4

81,40
x 3

5

1 | - Cefaline Sta 2g - psm

1 | - Omiz 20mg - psm

CEFALINE HAUTH 500 mg

Poudre orale - 10 sachets



LOT: 543
PER: 06/28
PPV: 14,20 DH

Omiz 20mg
28 gélules

6 118000 092438

86,40

13,20

10 MAI

PHARMACIE
Dr. JAAFARI ZINEB
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
B/25 CP
P.P.V. : 37,50 DH

ALGIK® 500 mg+50 mg
16 comprimés

6 118000 070016

13,20

Dr. JAAFARI ZINEB
Médecin à domicile
Bloc 20 N° 16 Lalla Maryem - Casablanca
Tél. 05 47 00 97 99

50
Doktor
Accepté

09/2025
601NVY
10/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Hydrocortisone 10mg

B/25 CP

P.P.V. : 37,50 DH

6 118001 182909

09/2025
601NVY
10/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

Omiz 20mg
28 gélules

6 118000 092438

7862160342

6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601LRP
07/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601LRP
07/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601LRP
07/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601LRP
07/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601LRP
07/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

06/2025
601NVY
10/2022

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342